



**2<sup>e</sup> ANNÉE DU 2<sup>e</sup> CYCLE (4<sup>e</sup> secondaire)  
Parcours de formation générale / générale appliquée  
Année scolaire 2023-2024**

**Conditions d'admissibilité**

Parcours de formation générale				Parcours de formation générale appliquée			
Pour l'élève qui réussit deux matières de base sur trois (français, anglais, mathématique) et qui cumule un minimum de 22 unités de la 3 <sup>e</sup> secondaire.				Pour l'élève qui réussit deux matières de base sur trois (français, anglais, mathématique) et qui cumule un minimum de 22 unités de la 3 <sup>e</sup> secondaire.			
Matières	Codes cours	Pér/cycle	Codes matières	Matières	Codes cours	Pér/cycle	Codes matières
Français	FRA406	6	132406	Français	FRA406	6	132406
Anglais 4 <sup>e</sup> sec. ou	ANG404	4	134404	Anglais 4 <sup>e</sup> sec	ANG404	4	134404
Anglais 5 <sup>e</sup> sec (Profil Langues) ou	ANG484	4	134504				
Anglais EESL	ANG466	6	136406				
Éthique et culture religieuse	ECR404	4	069404	Éthique et culture religieuse	ECR404	4	069404
Éthique et culture religieuse (EESL)	ECR402	2	069404				
Éducation physique	EDP402	2	043402	Éducation physique	EDP402	2	043402
Histoire du Québec et du Canada	HQC404	4	085404	Histoire du Québec et du Canada	HQC404	4	085404
Science et technologie	SCT404	4	055444	Applications technologiques et scientifiques	ATS406	6	057416
<u>Mathématique 1 choix à faire</u>				<u>Mathématique 1 choix à faire</u>			
Culture, société et technique	MAT4C6	6	063414	Culture, société et technique	MAT4C6	6	063414
*Sciences naturelles	MAT4S6	6	065426	*Sciences naturelles	MAT4S6	6	065426
<u>Domaine des arts 1 choix à faire</u>				<u>Domaine des arts 1 choix à faire</u>			
Art dramatique	ARD402	2	170402	Art dramatique	ARD402	2	170402
Arts plastiques	ARP402	2	168402	Arts plastiques	ARP402	2	168402
Musique	MUS402	2	169402	Musique	MUS402	2	169402
<u>Options 1 choix à faire</u>				<u>Options 1 choix à faire</u>			
Activités sportives	ACS404	4	049444	Activités sportives	ACS402	2	049452
Art dramatique	ARD404	4	170404	**Science et environnement (SCE)	SCE402	2	058402
Arts plastiques	ARP404	4	168404				
**Science et technologie de l'environnement (STE)	STE408	4	058404				
* Pour avoir accès à la séquence mathématique Sciences naturelles (SN) de 4 <sup>e</sup> secondaire : avoir 75% au sommaire ainsi que 75% dans les séquences portant sur l'algèbre et sur les fonctions en mathématique de 3 <sup>e</sup> secondaire							
** Pour avoir accès à l'option chimie et/ou physique de 5 <sup>e</sup> secondaire : avoir réussi le cours de STE ou de SCE de 4 <sup>e</sup> secondaire.							
° Selon le nombre d'inscriptions reçues, il est possible que l'élève n'ait pas son premier choix.							
<b>Pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)</b>				<b>Cheminements possibles après la 4<sup>e</sup> secondaire</b>			
L'élève devra cumuler au moins 54 unités de la 4 <sup>e</sup> et de la 5 <sup>e</sup> secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5 <sup>e</sup> secondaire et les unités suivantes :				L'élève peut poursuivre en 5 <sup>e</sup> secondaire s'il cumule un minimum de 20 unités.			
- 6 unités de langue d'enseignement de la 5 <sup>e</sup> secondaire.				• l'élève ayant échoué une ou les deux de ces matières (français, mathématique) sera promu en 5 <sup>e</sup> secondaire, mais devra reprendre cette ou ces matières;			
- 4 unités de langue seconde de la 5 <sup>e</sup> secondaire.				• l'élève ayant échoué l'anglais de 4 <sup>e</sup> secondaire aura à son horaire l'anglais de 5 <sup>e</sup> secondaire et se verra enlever une option pour reprendre l'anglais de 4 <sup>e</sup> secondaire ;			
- 4 unités de mathématiques de la 4 <sup>e</sup> secondaire.				• l'élève ayant échoué histoire et/ou sciences de 4 <sup>e</sup> secondaire se verra enlever une ou 2 option(s) pour reprendre la ou les matière(s) échouée(s);			
- 4 unités de science et technologie <u>ou</u> 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4 <sup>e</sup> secondaire.				• s'inscrire en formation professionnelle s'il possède les préalables;			
- 4 unités d'histoire du Québec et du Canada de la 4 <sup>e</sup> secondaire.				• l'élève qui se situe à la limite des normes de passage peut faire l'objet d'une étude de cas.			
- 2 unités d'arts de la 4 <sup>e</sup> secondaire.							
- 2 unités d'éthique et culture religieuse <u>ou</u> d'éducation physique et à la santé de la 5 <sup>e</sup> secondaire.							